

Procès verbal du Conseil d'école Élémentaire Marie Curie

Jeudi 9 juin de 18H15 à 20H15

Sont présents:

M Lefèvre (Directeur)

Mmes David, Bournonville, Teixeira, Germand, Krill, Quaranta, Lefèbvre, Hoffmann, Maheux, Calimet, Pigray, Foucault, M Disy, Harzic et Philippe (enseignants)

Mme Menegazzi-Pondaven (Maire-adjointe)

Mmes Bernier, Bechet, Leard, Ludwig, Falaizeau,, Doukouré, Goutte Glas,(Parents élus Association autonome)

Excusés:

M Madoré (IEN)

M Joffin (DDEN)

Mme, (enseignants arrêt maladie)

Mme Zouag, M Nicolino (Parents élus association autonome)

Points à l'ordre du jour

- 1/ Effectifs et organisation par classes à la rentrée,
- 2/ Point sur la fréquentation du mercredi (dégradation) et mesures adoptées,
- 3/ Bilan sur le respect des horaires d'ouverture de l'école. Évaluation et gestion des retards,
- 4/ Conseil des élèves,
- 5/ Équipement informatique, téléphonique et raccordement Wifi,
- 6/ Sorties et événements (cross ; fête des écoles ; Grand jeu ...),
- 7/ Autorisation et rangements des trottinettes et rollers des élèves,
- 8/ Point sur les travaux demandés, prévus et faits,
- 9/ Gestion et organisation des mesures d'état d'urgence,
- 10/ Bilan de l'année scolaire et perspectives pour la prochaine.
- 11/ Comptes de coopérative

1/ Effectifs et organisation par classes à la rentrée

Répartition des classes :

3 CP=22+22+22

2CE1= 27+28

2 CE2= 29+28

2CM1=28+28

2CM2=29+29

1 ULIS 12

Mouvement des enseignants :

Départs de Mmes Lefèbvre, Colombo, Teixeira et Quaranta – **Arrivées** de Mme Meunier et de M Philippe.3 mi-temps à compléter : Mmes Pigray et Meunier et M Lefèvre.

Une réunion à la mairie en présence des directeurs d'école est prévue afin d'organiser la répartition des nouveaux arrivants.

Une organisation de la rentrée en 2 temps est envisagée le jeudi 1 septembre :

Rentrée de toutes les classes sauf les CP et la classe du directeur à 8h30

Rentrée des 3 classes de CP et de la classe du directeur à 9h30 afin de pouvoir permettre que les parents des CP puissent les accompagner jusqu'à leurs classes après filtrage le jour de la rentrée.

Les listes de matériel ainsi que la répartition des classes par enseignant seront affichées dans le panneau à l'entrée de l'école le soir de la sortie.

Ces renseignements seront également consultables sur le blog de l'école.

Les listes d'élèves par classe seront affichées et mises en ligne le jour de la pré-rentrée (31 août).

2/ Point sur la fréquentation du mercredi (dégradation) et mesures adoptées,

Absences septembre	Absences octobre	Absences novembre	Absences mai
102/1452 soit 7%	56/600 soit 9,3%	116/903 soit 12,8%	125/1212 soit 10,3%

Il n'y a pas de dégradation notable de fréquentation du mercredi. Plus de la moitié des absences du mercredi sont le fait d'élèves appartenant à la communauté du voyage. Il n'y a pas de différence remarquable d'absentéisme le mercredi par rapport aux autres jours de la semaine si l'on retire les absences de ces élèves.

3/ Bilan sur le respect des horaires d'ouverture de l'école. Évaluation et gestion des retards,

Une légère amélioration, mais les retards restent trop nombreux. Projet de ne pas accueillir les retardataires dans leur classe avant la récréation.

A la rentrée, les élèves recevront un cahier de liaison avec billets de retard.

4/ Conseil des élèves

Le dernier conseil d'élèves a eu lieu le vendredi 3 juin. Toutes les classes étaient représentées. Le sujet des débats était la mise en commun des échanges qui ont eu lieu dans les classes sur le thème du harcèlement.

9 classes sur 12 ont trouvé intéressant d'avoir mis le sujet à l'ordre du jour. Les élèves ont trouvé que les débats ont permis de mettre en lumière des faits inconnus.

Les enfants ont défini le harcèlement : « C'est quand on est embêté plusieurs fois, souvent. » ou « C'est quand on est embêté par plusieurs personnes en même temps. ».

« Souvent on a peur de le dire par peur de représailles. »

Le harcèlement est associé au racket parfois.

Ils ont dit qu'ils souhaitaient que le sujet soit abordé régulièrement dans la classe car cela permet de parler plus facilement.

Ils ont fait la liste des personnes à qui on peut se confier : la maîtresse ou le maître, le directeur de l'école, les parents ou les copains. Il faut en parler pour être aidé ou témoigner pour aider un copain ou une copine qui n'ose pas parler.

Ils ont également souligné qu'un harceleur n'est pas toujours conscient du mal qu'il fait, qu'il peut lui aussi être malheureux de la situation. Et que donc lui aussi peut avoir besoin d'aide.

5/ Équipement informatique, téléphonique et raccordement Wifi,

Un système de 4 téléphones a été livré.

2 tableaux interactifs seront installés pendant l'été dans les deux classes de CM2.

1 vidéo projecteur a été offert par l'association « Autonome » et 2 autres ont été achetés avec les fonds de la coopérative scolaire.

1 ordinateur portable a été acquis également avec les fonds de la coopérative scolaire.

La demande de raccordement au réseau internet par WI-FI est renouvelée ainsi que le raccordement du TNI posé sur le mur de la salle informatique.

6/ Sorties et événements (cross ; fête des écoles ; Grand jeu ...),

Vendredi 20 mai: Sortie La Roche-Guyon (CP)

Lundi 30 mai: Animation chiens guides d'aveugles (CM2)

Mardi 31 mai: Parcours vélo (CM2)

Jeudi 2 juin: cross de l'école (Attention date modifiée)

Vendredi 17 juin: Fête des écoles (17h45 école Pierre Curie)

Lundi 20 juin: Sortie au Louvre (CM1) Attention départ 7h/retour 18h

Lundi 27 juin: Sortie Aventure land (CE1/CLIS)

Jeudi 30 juin: Après midi Fête des jeux avec la participation obligatoire de nombreux parents

7/ Autorisation et rangements des trottinettes et rollers des élèves,

Après délibération, l'interdiction des trottinettes à l'école est votée à l'unanimité des présents. Un avenant sera donc ajouté au règlement intérieur.

8/ Point sur les travaux demandés, prévus et faits

Un aménagement de la cour avait été dessiné par les élèves. Celui-ci n'est toujours pas réalisé mis à part les tracés.

La salle de classe qui accueille le projecteur doit être réaménagée afin que le projecteur soit déplacé dans le préau, ceci afin de se mettre en conformité des directives de la commission de sécurité.

Une remise en état de la piste d'athlétisme (derrière MC2) et du revêtement du terrain de basket est souhaité.

Le « pré », zone en terre de la cour de récréation est l'objet de ruissellements. Il est souhaité qu'une solution soit trouvée afin de le rendre praticable.

9/ Gestion et organisation des mesures d'état d'urgence,

Les mesures liées à l'état d'urgence imposent un accès limité à l'école pour toutes les personnes étrangères à l'équipe pédagogique et aux différents partenaires identifiés.

Les parents d'élèves ne peuvent avoir accès à l'école sans un filtrage à l'entrée.
3 exercices de mise en sécurité doivent avoir lieu dans l'année (2 ont déjà eu lieu).

10/ Bilan de l'année scolaire et perspectives pour la prochaine.

*Les parents regrettent que les consignes liées à l'état d'urgence aient empêché la **remise des livrets aux parents**. Cela complique les échanges. Des rendez-vous entre parents et enseignants ont toutefois eu lieu.*

La situation sera étudiée l'an prochain en fonction de l'évolution des directives liées à vigipirate.

Une classe transplantée pour les 2 classes de CM2 est en projet pour la prochaine année scolaire.

11/ Comptes de coopérative

Les comptes de coopératives seront contrôlés et validés par Mme Bernier (représentante des parents) et M Lefèvre.

Compte-Rendu Financier de l'année scolaire :		N° d'Affiliation : 2350	
2015/2016		Elémentaire Marie Curie Pierrelaye	
€uros		PRODUITS	
Achats de produits pour cession	3 401,56	7070 Vente de produits pour cession	5 623,70
Charges des activités éducatives	3 360,56	7080 Produits des activités éducatives	0,00
Cotisations versées à l'OCCE Exclusivement *	622,00	7410 Subventions reçues Etat, Collectivité locales	0,00
Assurances versées MAIF, MAE, Autonome	0,00	7420 Autres subventions Parents élèves, etc...	399,00
Autres charges courantes	66,49	7500 Autres produits courants	0,00
Charges exceptionnelles	13,00	7560 Cotisations perçues	3 801,20
Budget de gros équipement Supérieur à 152 €	818,80	7700 Produits exceptionnels	0,00
Total des charges	8 282,41	Total des produits	9 823,90
+		+	
Excédent si produits > charges	1 541,49	Déficit si charges > produits	0,00
=		=	
	9 823,90		9 823,90

Bilan simplifié :			
ACTIF		PASSIF	
	€uros		€uros
BANQUE OU CCP	2 327,65	1100 Report à nouveau <small>reporter l'actif du bilan de l'année dernière</small> ***	786,16
CAISSE espèces	0,00	1200 Excédent +	1 541,49
	=	1290 Déficit -	0,00
Total ACTIF	2 327,65	Total PASSIF	2 327,65
OK			